

DELIBERATION CFVU-012-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 25 février 2021,

Objet de la délibération : Modification de contrôle de connaissances de la Faculté des Lettres Langues et Sciences Humaines – vote

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 15 mars 2021 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Les demandes de modifications s'inscrivent dans le contexte de la situation sanitaire.

Les diplômes concernés sont les suivants :

- LP Aménagement Paysager
- M1 PRH 5 (pratiques de la recherche historique)
- M1 Etudes sur le genre
- M2 Etudes sur le genre

Les modifications sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour ; 4 membres connectés n'ont pas pris part au vote.

Christian ROBLÉDO
Président de l'Université
d'Angers

Signé le 22 mars 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 23 mars 2021

Fiche de modification des maquettes de formation

§ UFR : LLSH
§ Avis favorable du Conseil d'UFR du : 22 f vrier 2021
§ Passage   la CFVU du : 15 mars 2021
§ Rentr e universitaire : 2020-2021

Formation concern e : **Master 2 Discriminations**

Nature de la modification (merci de cocher la case) :

Structure :

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC
- Changement d'ECTS
- Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

- Modification des conditions de validation
- Modification de coefficient(s)
- Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

- Modification du volume horaire
- Mutualisation ou d mutualisation
- Incidence financi re
(joindre un argumentaire)

§ **Avis et remarques  ventuelles de la Cellule Apog e :**

D tail de la modification   compl ter au verso :
Joindre les 2 maquettes (avant / apr s modifications)

Intitulé des éléments	2019/2020	2020/2021
UE24 Stage	Stage de trois mois minimum	Compte tenu des difficultés pour trouver un stage et le réaliser (pandémie), nous souhaitons écourter le temps minimum de durée de stage, en le faisant passer à deux mois minimum.

Fiche de modification des maquettes de formation

§ UFR : LLSH Avis favorable du Conseil d'UFR du : 22 f vrier 2021
§ Passage   la CFVU du : 15 mars 2021
§ Rentr e universitaire : 2020-2021

Formation concern e : Licence Pro. Am nagement Paysager (FI et EAD)

Nature de la modification (merci de cocher la case) : dans le contexte de crise sanitaire demande pour r duire la p riode de stage obligatoire   l'obtention du dipl me de 12 semaines   6 semaines.

Structure :

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC
- Changement d'ECTS
- Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

- Modification des conditions de validation
- Modification de coefficient(s)
- Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

- Modification du volume horaire
- Mutualisation ou d mutualisation
- Incidence financi re
(joindre un argumentaire)

§ Avis et remarques  ventuelles de la Cellule Apog e :
§

D tail de la modification   compl ter au verso :
Joindre les 2 maquettes (avant / apr s modifications)

Intitulé des éléments	2019/2020	2020/2021
Contenu de la LPAP (FI et EAD)		
UE1-Communication	70h – Coef. 6	70h – Coef. 6
UE7- Outils méthodologiques	75h – Coef. 6	75h – Coef. 6
UE3- L'entreprise et son environnement	85h – Coef. 6	85h – Coef. 6
UE4- Analyse paysagère et conception	120h – Coef. 12	120h – Coef. 12
UE5-Option Infographie	150h – Coef. 10	150h – Coef. 10
UE5-Option Conduite de chantier et gestion éco-responsable des espaces.	150h – Coef. 10	150h – Coef. 10
UE6-Projet tuteuré	140h – Coef. 8	140h – Coef. 8
UE7-Stage	420h (12 semaines) – Coef 12	210h (6 semaines) – Coef. 12

Fiche de modification des maquettes de formation

- § UFR : LLSH
§ Avis favorable du Conseil d'UFR du : 22 f vrier 2021
§ Passage   la CFVU du : 15 mars 2021
§ Rentr e universitaire : 2020-2021

Formation concern e : Master 1 Etudes sur le genre

Nature de la modification (merci de cocher la case) :

Structure :

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC
- Changement d'ECTS
- Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

- Modification des conditions de validation
- Modification de coefficient(s)
- Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

- Modification du volume horaire
- Mutualisation ou d mutualisation
- Incidence financi re
(joindre un argumentaire)

§ **Avis et remarques  ventuelles de la Cellule Apog e :**

D tail de la modification   compl ter au verso :
Pas de modification de la maquette

Intitulé des éléments	2019/2020	2020/2021
UE5 Stage	Stage obligatoire de 15 jours minimum à réaliser sur l'année	En raison des difficultés à trouver un stage à cause de la pandémie, nous souhaitons rendre le stage facultatif et modifier les modalités d'évaluation. Les étudiant-es qui n'auront pas réalisé de stage devront rendre, à la place du rapport de stage initialement attendu, une présentation de leurs démarches en vue d'obtenir un stage ainsi que de deux structures à laquelle ils ont adressé une demande.

Fiche de modification des maquettes de formation

- § UFR : LLSH
§ Avis favorable du Conseil d'UFR du : 22 f vrier 2021
§ Passage   la CFVU du : 15 mars 2021
§ Rentr e universitaire : 2020-2021

Formation concern e : M1 Pratiques de la recherche historique

Nature de la modification (merci de cocher la case) :

Structure :

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC
- Changement d'ECTS
- Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

- Modification des conditions de validation
- Modification de coefficient(s)
- Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

- Modification du volume horaire
- Mutualisation ou d mutualisation
- Incidence financi re
(joindre un argumentaire)

§ **Avis et remarques  ventuelles de la Cellule Apog e :**

D tail de la modification   compl ter au verso :

Joindre les 2 maquettes (avant / apr s modifications)

Modification de la nature de l' preuve : Contr le continu au lieu d'Examen terminal.
Argument : COVID. Dans les conditions d'enseignement   distance pour (au moins) les premi res semaines du semestre, le contr le continu permettra un meilleur suivi des  tudiants.

Intitulé des éléments	2019/2020	2020/2021
<p>UE 21 HCP Pratiquer les méthodes (1 EC au choix)</p> <p>Archéologie ancienne et médiévale</p> <p>Mémoire et histoire</p>	<p>Épreuve première session assidus et DA : Examen terminal</p> <p>Épreuve première session assidus et DA : Examen terminal</p>	<p>Épreuve première session : assidus CC ; DA- Oral</p> <p>Épreuve première session : assidus CC ; DA- Oral</p>

Avant modification

Unité d'enseignement	Matière	Volume horaire		Évaluation des connaissances			ECTS	Coeff
		CM	TD	1ère session		2° session		
				Assidus	DA			
UE 21 HCP Pratiquer les méthodes	1 EC à suivre au choix						4	2
	Archéologie ancienne et médiévale	24		Écrit 2h	Écrit 2h	Oral	4	1
	Histoire des institutions de la France moderne – mutualisé M1 Archives	24		Écrit 2h	Écrit 2h	Oral	4	1
	Histoire du livre – mutualise M1 Bib	24		Écrit 2h	Écrit 2h	Oral	4	1
	Mémoire et histoire	24		Écrit 2h	Écrit 2h	Oral	4	1
UE 22 HCP Outils							2	1
	Langue vivante		18	CC	Oral	Oral	1	1
	Informatique appliquée au mémoire		12	CC	épreuve pratique 1h	épreuve pratique 1h	1	1
UE 23 HCP Séminaire et suivi de mémoire	Un séminaire à suivre, au choix						4	2
	Histoire ancienne et médiévale		60	CC	Oral	Oral	4	1
	Histoire moderne et contemporaine		60	CC	Oral	Oral	4	1
UE 24 HCP Mémoire	Mémoire de recherche			Mémoire écrit et Oral de soutenance	Mémoire écrit et Oral de soutenance	Mémoire écrit et Oral de soutenance	20	10
Total S2							30	

Après modification :

Unité d'enseignement	Matière	Volume horaire		Évaluation des connaissances			ECTS	Coeff
		CM	TD	1ère session		2° session		
				Assidus	DA			
UE 21 HCP Pratiquer les méthodes	1 EC à suivre au choix						4	2
	Archéologie ancienne et médiévale	24		CC	Oral	Oral	4	1
	Histoire des institutions de la France moderne- mutualisé M1 Archives	24		Écrit 2h	Écrit 2h	Oral	4	1
	Histoire du livre- mutualise M1 Bib	24		Écrit 2h	Écrit 2h	Oral	4	1
	Mémoire et histoire	24		CC	Oral	Oral	4	1
UE 22 HCP Outils							2	1
	Langue vivante		18	CC	Oral	Oral	1	1
	Informatique appliquée au mémoire		12	CC	épreuve pratique 1h	épreuve pratique 1h	1	1
UE 23 HCP Séminaire et suivi de mémoire	Un séminaire à suivre, au choix						4	2
	Histoire ancienne et médiévale		60	CC	Oral	Oral	4	1
	Histoire moderne et contemporaine		60	CC	Oral	Oral	4	1
UE 24 HCP Mémoire	Mémoire de recherche			Mémoire écrit et Oral de soutenance	Mémoire écrit et Oral de soutenance	Mémoire écrit et Oral de soutenance	20	10
Total S2							30	